

HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE LA REVUE ASSURANCES

Rémi Moreau

Volume 70, numéro 1, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1107556ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1107556ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Moreau, R. (2002). HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE LA REVUE ASSURANCES. *Assurances*, 70(1), 15–34. <https://doi.org/10.7202/1107556ar>

Résumé de l'article

Dans ce numéro anniversaire, l'auteur tente de découvrir et faire découvrir aux lecteurs les racines de cette publication et de mettre en lumière quelques facettes liées à son avenir. Cet article analyse l'évolution de la revue *Assurances* à travers quatre périodes charnières :

- le Journal publié par Gérard Parizeau sous la forme d'un mensuel (1932 à 1935) ;
- la Revue sous la direction de Gérard Parizeau (1935 à 1988) ;
- la Revue sous la direction de Rémi Moreau (1988 à 1996) ;
- et la Revue, au sein de l'École des HEC, sous la direction de Georges Dionne (1996 jusqu'à maintenant).

L'histoire de la revue *Assurances* se confond ainsi avec les étapes marquantes de l'industrie de l'assurance au Canada. Elle suit de près l'évolution de l'assurance et de la distribution de l'assurance, tant au Canada qu'au Québec, au fil de ses réformes, à travers ses aspects législatifs, techniques, juridiques, économiques et professionnels.

Fondée en 1932, la revue *Assurances* s'inscrit très bien maintenant dans les grands projets internationaux de l'École des HEC et, plus particulièrement, sur le plan de la recherche et l'enseignement dans le domaine de la gestion des risques et de l'assurance. Le défi majeur de l'École des HEC est d'amener cette Revue vers d'autres sommets, en s'appuyant sur la recherche, tout en tentant de faire le lien théorique et pratique avec les décideurs des entreprises.

HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE LA REVUE ASSURANCES

par Rémi Moreau

RÉSUMÉ

Dans ce numéro anniversaire, l'auteur tente de découvrir et faire découvrir aux lecteurs les racines de cette publication et de mettre en lumière quelques facettes liées à son avenir. Cet article analyse l'évolution de la revue *Assurances* à travers quatre périodes charnières :

- le Journal publié par Gérard Parizeau sous la forme d'un mensuel (1932 à 1935) ;
- la Revue sous la direction de Gérard Parizeau (1935 à 1988) ;
- la Revue sous la direction de Rémi Moreau (1988 à 1996) ;
- et la Revue, au sein de l'École des HEC, sous la direction de Georges Dionne (1996 jusqu'à maintenant).

L'histoire de la revue *Assurances* se confond ainsi avec les étapes marquantes de l'industrie de l'assurance au Canada. Elle suit de près l'évolution de l'assurance et de la distribution de l'assurance, tant au Canada qu'au Québec, au fil de ses réformes, à travers ses aspects législatifs, techniques, juridiques, économiques et professionnels.

Fondée en 1932, la revue *Assurances* s'inscrit très bien maintenant dans les grands projets internationaux de l'École des HEC et, plus particulièrement, sur le plan de la recherche et l'enseignement dans le domaine de la gestion des risques et de l'assurance. Le défi majeur de l'École des HEC est d'amener cette Revue vers d'autres sommets, en s'appuyant sur la recherche, tout en tentant de faire le lien théorique et pratique avec les décideurs des entreprises.

ABSTRACT

In this anniversary issue, it seemed a good occasion to acquaint readers with the publication's deep roots and to shed light on a few facets of its future. Under the title Assurances: its past and future, the attempt is made to analyse the evolution of the journal Assurances through four pivotal periods:

- *The monthly Journal published by Gérard Parizeau (1932 to 1935)*
- *The Review under the direction of Gérard Parizeau (1935 to 1988)*
- *The Review under the direction of Rémi Moreau (1988 to 1996)*
- *The Review under the auspices of HEC and the direction of Georges Dionne (1996 to date).*

The history of Assurances merges with the major developments in the insurance industry in Canada. It coincides with the reforms (legislative, technical, legal, economic, and professional) shaping the evolution of insurance and the spread of its use both in Canada and Quebec.

Founded in 1932, the journal Assurances is now an integral part of HEC's large international projects, especially with regard to research and teaching in the field of risk management and insurance. HEC Montreal major challenge is to take this review to new heights. To do so, it should rely on research while seizing every opportunity to make theoretical and practical links with business decision-makers.

■ INTRODUCTION

La revue *Assurances* appartient, depuis novembre 1996, à l'École des Hautes Études Commerciales. On ne peut lui imaginer un plus beau parcours, un meilleur accomplissement puisque, fondée par Gérard Parizeau en 1932 alors qu'il enseignait l'assurance à l'École, elle rejoint ainsi l'*alma mater* du fondateur (promotion 1920) et de plusieurs membres de sa famille.

Lorsque Gérard Parizeau, un jeune homme d'affaires de 32 ans dans le domaine du courtage en assurance qui avait le goût d'écrire¹, prit la décision de fonder la Revue, il raconta² qu'il avait fait part de sa décision à deux personnes. La première, Édouard Montpetit, qui avait été rédacteur en chef de la *Revue trimestrielle* pendant de nombreuses années, leva les bras au ciel, dans son bureau, à l'Université de Montréal, rue St-Denis, en disant : « Gérard, c'est possible, mais vous chercherez donc toujours les occasions de soucis ! ». La seconde, son père, un chirurgien, connaissant peu le sujet, lui avait alors répondu tout bonnement : « Mais Gérard, comment feras-tu pour écrire sur l'assurance pendant plus de six mois ? ».

La décision de Gérard Parizeau n'avait rien de velléitaire, car la Revue dure encore, après 70 ans d'existence, une longévité peu commune pour un périodique spécialisé, avec un nombre restreint de lecteurs, dans un champ plutôt technique. C'est un rare mérite dans un milieu où la plupart des revues meurent en bas âge.

L'auteur de cet article tente d'analyser son histoire à travers quatre périodes charnières :

- le Journal publié par Gérard Parizeau sous la forme d'un mensuel (1932 à 1935) ;
- la Revue sous la direction de Gérard Parizeau (1935 à 1988) ;
- la Revue sous la direction de Rémi Moreau (1988 à 1996) ;
- et la Revue, au sein de l'École des HEC, sous la direction de Georges Dionne (1996 jusqu'à maintenant).

L'évolution de la revue *Assurances* se confond ainsi avec les étapes marquantes de l'industrie de l'assurance au Canada. Elle suit de près l'évolution de l'assurance et de la distribution de l'assurance, tant au Canada qu'au Québec, au fil de ses réformes, à travers ses aspects législatifs, techniques, juridiques, économiques et professionnels. Pour un chercheur qui souhaite publier une histoire d'assurance au Canada, sans référer à cette Revue, ce serait manquer le train.

■ LA PREMIÈRE PÉRIODE : LE JOURNAL PUBLIÉ PAR GÉRARD PARIZEAU SOUS LA FORME D'UN MENSUEL (1933 À 1935)

En fait, Gérard Parizeau a tant écrit dans ce Journal, plus tard dans la Revue, qu'il signa sous plusieurs noms de plume, dont Jean Dalpé, G.P. et G.H., entre 1933 et 1988, date à laquelle il céda la direction de la Revue. Au cours de ce périple, que de chemin parcouru pour cet homme d'affaires et de culture !

Au départ, *Assurances* était un journal, une feuille de quatre pages, publié mensuellement et écrit presque exclusivement par Gérard Parizeau. Dans les écrits officiels, on rapporte que la revue *Assurances* fut fondée en 1932. À vrai dire, la Revue trimestrielle que nous connaissons naîtra plutôt en avril 1935 et le premier numéro du Journal mensuel sortira le 1^{er} janvier 1932. L'abonnement annuel était de un dollar. Gérard Parizeau a, bien sûr, soutenu le Journal autant financièrement que par ses réflexions et recherches, dans lequel rayonne l'autorité intellectuelle de son auteur.

Les débuts ont été difficiles, racontait Gérard Parizeau, dont la codirection de l'*Actualité économique* lui avait servi d'apprentissage. À cette époque, tout comme aux débuts de la seconde étape, parmi ceux qui connaissaient leur sujet, bien peu pouvaient ou

voulaient écrire un article. Il faut dire que, dans les années trente et quarante, le vocabulaire de l'assurance était l'anglais, la langue battante des hommes d'affaires. Et l'industrie de l'assurance était dominée par les anglophones, tant au sein des « compagnies » que des associations, dont la *Canadian Casualty Underwriters Association*, chargée de l'établissement des tarifs en assurance automobile, la *Canadian Fire Underwriters' Association* (C.F.U.A.), remplacée plus tard par la *Canadian Underwriters' Association* (C.U.A.). Le C.F.U.A., fondé en 1883, était le syndicat professionnel des sociétés d'assurance contre l'incendie ; ses objectifs majeurs étaient d'uniformiser les pratiques au sein des compagnies et de déterminer les tarifs et les conditions d'acceptation des risques.

Le contrat d'assurance, quant à lui, était régi au Québec, en 1932, par les articles 2468 à 2484 du Code civil et la *Loi des Assurances* de 1908 (S.R.Q. chap. 243). Les clauses contractuelles, qu'on appelait « *wording* », étaient réglementées par le Code civil, alors que la loi statutaire susdite s'intéressait aux normes de constitution (*Certificate of Registry*) et de fonctionnement des compagnies.

Certaines traductions littérales de l'anglais au français tentaient de démystifier, de vulgariser quelque peu cette fameuse « *policy* », que bien peu de profanes connaissaient. On traduisait *casualty insurance* par « assurance-casualité », *fire insurance* par « assurance feu » et *Superintendent of Insurance* par Office des Assurances. L'expert en sinistre d'alors, on le nommait « *l'ajusteur* ». Voici ce qu'en disait G.P. dans un Journal mensuel de 1932 :

Qu'est-ce d'abord que « *l'ajuster* » ? En résumé, c'est la personne que l'assureur délègue auprès de l'assuré après un sinistre pour en chercher la cause, pour établir les responsabilités, pour déterminer l'étendue des dégâts et, enfin, pour fixer l'indemnité. Son rôle se limite là, l'assureur se réservant le droit de la décision. En somme, « *l'ajuster* » est chargé d'une expertise.

On l'appelle couramment *l'ajusteur*, ce qui est un autre exemple de la facilité avec laquelle, dans notre pays, on accepte le premier équivalent venu, sans la moindre hésitation, pourvu qu'il ait un air de parenté avec le mot qu'on veut traduire. *Ajusteur* est assurément un mot de notre langue. Seulement, il ne s'emploie pas dans ce sens.

À cette époque, Jean Dalpé, après avoir déploré la qualité des « conditions statutaires » (ainsi les appelaient-on), avait osé demandé si, parmi les « articles de vertu », alors assurés par la police d'assurance incendie, se retrouvaient certains articles comme la ceinture de chasteté.

On le voit, les questions de vocabulaire, où G.P. s'est attaqué sans relâche aux anglicismes, ont pris beaucoup de place dans cette première période du journal *Assurances*, une publication d'assurance résolument francophone, et le directeur d'alors se sentait souvent bien isolé. Les articles et les chroniques consacrés aux termes de vocabulaire et aux compte rendus de lecture croisaient ceux, plus techniques, sur les dossiers importants, les faits d'actualité et les questions générales ou légales (les extincteurs automatiques, les tarifs, les applications de la règle proportionnelle, les résultats des compagnies). En un espace limité, cette petite revue fourmillait de renseignements de toute sorte, contournés par de nombreux encarts publicitaires.

Sous la rubrique « Dossiers », Gérard Parizeau y publia des extraits, intitulés « Considérations générales sur le contrat d'assurance contre l'incendie », qui seront ultérieurement reproduits dans son ouvrage « L'assurance contre l'incendie au Canada », publié en 1935 aux éditions Albert Lévesque.

Le Journal était là, aussi, pour rappeler l'importance que les affaires d'assurances avaient prise au Canada. En 1931, les primes nettes versées aux compagnies d'assurances avaient atteint, au Canada, 300 millions de dollars et les placements dépassaient le montant de 2 milliards de dollars. L'assurance incendie, à elle seule, générait quelque 50 millions de dollars, alors qu'elle était de 8,3 millions de dollars en 1900.

Ce Journal ne manquait pas de reproduire, d'un numéro à l'autre, des petits tableaux sur la situation économique au Canada et les statistiques trimestrielles sur l'emploi. Les statistiques nous apprennent que la dette canadienne, en 1932, incluant celle des Chemins de fer Nationaux, avait atteint la somme de 3,8 milliards de dollars, sans compter les dettes des provinces et des municipalités. Le directeur de la Revue s'inquiétait de « ce fardeau bien lourd sur les épaules d'un petit peuple comme le nôtre ».

La chronique Documentation du numéro de mars 1934 nous apprend que la bibliothèque de l'École des HEC remettait à *Assurances* les ouvrages récemment reçus pour en publier la liste des titres et des auteurs. À cette époque, la bibliothèque de l'École comptait quelque 28 000 ouvrages de référence sur le commerce, l'industrie, la finance, l'économie politique, etc. et recevait tous les mois de nombreux périodiques traitant des mêmes sujets.

En avril 1934, Gérard Parizeau plaidait pour une « Réforme nécessaire » des agents d'assurances, qui s'étaient multipliés avec une incroyable rapidité. De quelques centaines, ils étaient devenus

en peu de temps plusieurs milliers, faillis ou chômeurs, à s'être jetés « sur un métier où chacun est admis sur le même pied pourvu qu'il paye quelques dollars chaque année pour obtenir patente. Au postulant, on ne demande ni s'il ignore tout de l'assurance, ni même s'il sait lire ou écrire. Il suffit qu'il puisse signer, et encore ! En possession de son permis, il devient agent », sans avoir la compétence nécessaire, et sans que cela inquiète, déplorait l'auteur.

Dans le numéro de mai 1934, un article intitulé « Pour l'Université de Montréal », Gérard Parizeau expliquait que trois compagnies venaient de lancer une campagne de financement et d'assurance sur la vie au bénéfice de l'Université. Le projet se ramenait à ceci : 1. faire souscrire, par les anciens élèves ou le public, une assurance dotation – 30 ans, dont les primes étaient payables en 15 versements égaux ; 2. verser à l'Université une somme totale de 300 dollars en dix versements annuels. L'idée était de donner à l'Université les ressources voulues pour poursuivre son œuvre, l'assuré renonçant à l'intérêt de ses fonds durant la période envisagée.

Historien dans l'âme, G.P. signait un article, aussi bref que savoureux, « Comment on éteignait un incendie au début du XIX^e siècle », tiré du livre « Le Bon Vieux Temps », par Hector Berthelot.

Le directeur expliqua lui-même pourquoi exactement le Journal cessa soudainement d'être publié sous une forme mensuelle : le manque de fonds. Nous croyons aussi que la charge mensuelle de travail, car les mois se succédaient rapidement, n'était pas étrangère à cette décision. Il était donc impérieux, pour que la publication puisse subsister, que Gérard Parizeau en change la formule, la faisant devenir une revue trimestrielle.

■ LA DEUXIÈME PÉRIODE : LA REVUE SOUS LA DIRECTION DE GÉRARD PARIZEAU (1935 À 1988)

Nous croyons utile, d'entrée de jeu, de laisser au directeur le soin d'expliquer, dans le premier numéro d'avril 1935³, le passage entre les deux périodes, soit la disparition du journal mensuel et la venue de la revue trimestrielle :

Dans notre pays, les revues naissent et disparaissent sans beaucoup de bruit, au milieu de l'indifférence générale. C'est ce qui est arrivé à *Assurances*, journal mensuel, quand il s'éteignit doucement en septembre dernier. Et, cependant, il avait réalisé

ce tour de force pour une feuille technique de résister vingt et un mois. Il disparut pour des raisons diverses dont la principale étaient le manque de fonds ; mal qui ronge la plupart des périodiques nés de l'enthousiasme de quelques-uns, mais anémiés dès leur naissance par l'absence de moyens pécuniaires.

Assurances renaît aujourd'hui sous une autre forme : de mensuel, il devient trimestriel et de journal il se transforme en revue. Le programme reste le même, cependant. Comme l'ancien, le nouvel organe se propose de publier des articles d'un caractère documentaire et de faire étudier par ses collaborateurs des questions précises dans un ordre prévu à l'avance, afin de donner à leurs travaux un esprit de continuité et de coordination qui en augmente la valeur. Chaque numéro contiendra des articles sur les diverses catégories d'assurances et, en particulier, sur l'assurance vie, incendie et automobile, une revue des événements, une chronique de vocabulaire et, périodiquement, une critique des livres et des revues. L'aimable coopération des annonceurs a permis d'assurer la vie matérielle de la revue pendant un an. La direction est heureuse d'annoncer cette nouvelle qui augure bien de l'avenir puisque, avec l'augmentation probable de la publicité, elle sera en mesure de donner plus d'étendue à ses initiatives.

En quelques phrases biens ficelées, Gérard Parizeau a pu expliquer le contenu du journal, puis de la revue : des articles professionnels, issus de l'industrie, où les aspects documentaires, techniques, juridiques et linguistiques prenaient beaucoup de place. Et puis, contrairement au Journal, la Revue commença à accueillir des collaborateurs, ce qui a permis sans doute au directeur de souffler un peu. Qu'on en juge par les titres du tout premier numéro de la Revue (avril 1935) :

- par le directeur : Faits d'actualité
- par Thuribe Belzile : Capital ou revenu ?
- par A.R. Gagné (Chef de contentieux de la Sauvegarde) : L'assurance entre époux
- par Paul Carignan (avocat) : De l'octroi du bénéfice en assurance sur la vie
- par le directeur : successivement, il signe les chroniques « Vieux papiers » (qui renseignent sur un document pouvant servir à l'histoire de l'assurance au Canada) ; « Le code civil et l'assurance » ; « Le vocabulaire de l'assurance ».

Un abonnement se vendait 1 dollar, un numéro coûtait 25 cents. Ces prix restèrent inchangés jusqu'à la quinzième année (octobre 1947). L'abonnement passa à 1,50 dollar et le prix au

numéro à 50 cents. Les coûts de l'abonnement n'ont pas évolué rapidement. En 1964, le prix de l'abonnement était encore de 2,50 dollars, puis il resta plafonné à 3 dollars jusqu'en 1970.

De numéro en numéro, d'une cinquantaine de pages chacun, le directeur n'était plus le seul à assumer la charge des chroniques et des articles ; de plus en plus de collaborateurs, quelques-uns très assidus⁴, venant de l'industrie ou des milieux juridiques ou économiques, donnèrent à la Revue, au cours de ces premières années, une personnalité, une vigueur, un intérêt extraordinaire. Parmi les branches d'assurance traitées, les questions d'assurance vie, d'assurance incendie et d'assurance automobile prenaient beaucoup de place, sans omettre les questions liées aux devoirs des agents d'assurance. Comme dans le Journal, mais plus encore, la Revue s'intéressait aussi à la situation économique et aux statistiques, aux résultats des compagnies et aux jugements en matière d'assurance et à la description de certaines assurances particulières.

À côté des grands sujets comme les notions générales d'assurabilité, des tables de mortalité, du calcul des primes et des réserves, de la notion des valeurs, des sujets inédits méritent d'être mentionnés ; la chimie au service de l'assurance, la responsabilité des chemins de fer, l'assurance des maréchaux-ferrants, et autres. D'année en année, un numéro consacrait une quinzaine de pages à la Liste des agents d'assurance sur la vie.

Les grands dossiers de l'heure n'étaient pas en reste, comme le projet de statut de courtage, qui fit l'objet d'un article élaboré dans le numéro de janvier 1947, ou encore le rapport percutant de la Commission des assurances de la Chambre de commerce sur certaines réformes à apporter aux lois qui régissent l'assurance dans la province de Québec, qualifiant ainsi, dans l'introduction, les différentes espèces d'assurances : « dispersées, mal reliées entre elles, désuètes, mal rédigées ».

Parmi les grands collaborateurs, mentionnons Albert Mayrand, Paul-Gérin-Lajoie, Gérard Filion. D'ailleurs, dans le numéro du vingt-cinquième anniversaire, en avril 1957, Gérard Parizeau ne manque pas de lister les noms de tous les auteurs ayant écrit dans la Revue. Mais tout ne fut pas facile pour le directeur. Entre 1955 et 1960, on compte plusieurs numéros écrits entièrement ou presque par Gérard Parizeau et ses noms de plume. Il y a même un numéro d'un seul auteur, Gérard Parizeau, faut-il le nommer, consacré à un même sujet : « Le vocabulaire de l'assurance contre l'incendie au Canada » (janvier 1959).

Il faut signaler quelques trouvailles familiales heureuses. Les numéros où les fils Parizeau commencèrent à écrire : le premier de

Michel Parizeau⁵, « Lloyd's London », date de juillet 1954, le premier de Robert Parizeau, qui deviendra plus tard le président de Sodarcac, s'intitulait « Commentaires sur le rôle technique et financier de la réassurance »⁶. On retrouve également, chose rare car le plus vieux des fils Parizeau, Jacques, n'oeuvrait pas dans l'entreprise familiale, un numéro (juillet 1961) dans lequel on retrouve des articles du père et de chacun de ses trois fils. Puis, dans le numéro suivant, un numéro spécial consacré à la nouvelle Loi pour assurer l'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles, Gérard, Michel et Robert ont mis l'épaule à la roue pour commenter, sous trois articles différents, les principaux aspects de cette nouvelle législation.

Avec la croissance phénoménale de l'entreprise familiale, qui donna lieu, au début des années soixante-dix, à la fondation de Sodarcac⁷, de grands collaborateurs, tant à l'interne qu'à l'externe, donnèrent un nouveau souffle à une revue qui voguait majestueusement, tel un voilier plein d'élan, sur une mer parfois tranquille, parfois tourmentée, dans une industrie dynamique, à l'aube de grandes réformes, d'années de « changements et de bouillonnement des idées ».

Les spécialistes du groupe, dans leur domaine d'expertise, furent vite repérés et interpellés par le directeur : outre Michel et Robert, mentionnons Éric Pierce, Christopher Robey et Angus Ross, du côté de la réassurance, Gérald Laberge et René Calles du côté des assurances des entreprises, Pierre Beaudry, linguiste, qui assumait une chronique de vocabulaire, ainsi que Jean-Marie Laurence, Robert Simpson, en assurance maritime, T. Poznanski, en assurance vie et actuariat, Monique Dumont, du côté de la documentation, Raymond Duquette, en droit, André Langlois, en assurance automobile, et combien d'autres.

À l'extérieur du groupe, mentionnons Claude Bébéar, Guy Saint-Germain, Albert Mayrand, Jules Deschênes, Bernard Haffner, Pierre-Louis Moussa, Paul-André Crépeau, Claude Castonguay, Marcellin Tremblay et autres. On retrouve même un document de Mère Marie de l'Incarnation, intitulé « Tremblement de terre en Nouvelle-France » (avril 1972).

Les Pages de Journal apparurent dans le numéro de juillet 1969. Placées à la toute fin de chaque numéro, elles témoignèrent de l'humanisme et de l'érudition du directeur, de son esprit curieux et de son humour. 1 000 magnifiques, publiées pendant une vingtaine d'années, qui illustrent tellement bien l'homme d'action et de réflexion que fut Gérard Parizeau.

Alors qu'il présidait aux destinées de Sodarcan, les discours annuels de Gérard Parizeau étaient souvent reproduits dans la Revue. Des pages magnifiques où l'homme d'affaires maniait avec dextérité les chiffres et les mots, où il commentait fort judicieusement les événements de l'année de l'assurance et de la réassurance. Rémi Moreau a fait une rétrospective de ces allocutions annuelles, dans un article du numéro de janvier 1983 intitulé « Coup d'œil sur la décade soixante-dix ».

Les dossiers thématiques n'étaient pas en reste : mentionnons six études sur le courtier d'assurance (janvier 1978), études en assurance responsabilité professionnelle (janvier 1979), consumérisme et protection du consommateur (juillet 1979), études sur l'assurance vie (octobre 1979), l'assurance des administrateurs et dirigeants (avril 1980), l'assurance informatique (octobre 1981), sans oublier le numéro spécial du cinquantième anniversaire de la Revue (avril 1982), un numéro succulent où on pouvait se nourrir, au cours du demi-siècle écoulé, de considérations assurantielles, économiques, financières et juridiques.

Le premier index des auteurs et des articles avait été publié par Monique Dumont (avril 1978). Elle avait répertorié tous les titres de 1936 à 1976. Par la suite, la revue commença à publier un index annuel, dans chaque numéro d'avril, une tradition qui continue encore aujourd'hui.

L'auteur de ces lignes, Rémi Moreau, entra dans le groupe en 1979⁸. Aussitôt dans la mire de l'œil de l'aigle, il collabora rapidement à la Revue, à titre de rédacteur et de chroniqueur. Nommé secrétaire de la rédaction de la Revue, en 1981, il collabora activement avec Gérard Parizeau à la recherche et à la lecture d'articles. Pendant trois ans, à partir du numéro de janvier 1980, il entreprit une initiative nouvelle, avec l'aide de deux collaboratrices, Monique Dumont et Denise Dussault, un bulletin intégré à la fin de la Revue, consacré à certains aspects pratiques de l'assurance : le Bulletin « Recherche et développement ». Puis il poursuivit sa collaboration comme adjoint au directeur, rédacteur et chroniqueur, tout en poursuivant ses activités professionnelles au sein du groupe.

En 1985, la Revue comptait presque mille abonnés. L'abonnement annuel était de 20 dollars au Canada et 25 dollars à l'étranger. Elle comptait une trentaine d'annonceurs.

Le monde de l'assurance était en pleine effervescence, à l'aube du décloisonnement des services financiers. La réforme de l'assurance automobile était à son sixième anniversaire et le bilan était, tout compte fait, positif. Au sein de l'industrie de l'assurance au

Canada, un phénomène de concentration venait de s'amorcer, et au sein des compagnies, les techniciens étaient remplacés par des gestionnaires habiles sur les plans de la finance, de l'actuariat, du marketing et de l'informatique. Le décloisonnement des services financiers était avalisé légalement au Québec par la Loi 75, qui donna aux compagnies des pouvoirs accrus. Quel terreau fertile pour une Revue d'assurance, qui voguait allègrement vers des horizons toujours plus exaltants.

Dans le numéro d'octobre 1985, Pierre Harvey, directeur de l'École, signait un article intitulé « Les 75 ans de l'École des HEC de Montréal ». En janvier 1986, Jean-Marie Bouchard, l'Inspecteur général des institutions financières, écrivait sur « La réforme des sociétés mutuelles d'assurance contre l'incendie » et Jean Robitaille « Pour la protection des assurés en cas de faillite ». Robert Parizeau traitait, en avril 1987, des « Défis de l'assurance I.A.R.D. ».

La Revue comptait, à cette époque, de nombreux collaborateurs juristes, si bien qu'elle pouvait parfois être assimilée à une revue juridique – alors que son esprit était surtout d'être une revue technique : Alain Letourneau, Guy Pepin, John Nicholl, Bernard Faribault, Raymond Duquette, Denise Dussault, Rémi Moreau, Denis Borgia, Christian Dumais.

Les aspects financiers ou économiques n'étaient pas en reste, grâce aux Maurice Jodoin, Léon Courville, Jean-Luc Landry, Franceline Fortin, André Sirard. Les aspects actuariels relevaient de Hervé Hébert, Jacques Bolduc, notamment, et Madeleine Sauvé avait pris la relève des Parizeau, Laurence et Beaudry sur le plan des chroniques linguistiques.

Ces deux périodes de la revue *Assurances*, étalées sur 56 années, furent fondamentales : elles témoignent d'une compétence, mais aussi d'une ténacité et d'une discipline extraordinaires, qualités que nous avons signalées aux lecteurs dans un article en hommage à Gérard Parizeau⁹. Il ne restait, à la relève, que de poursuivre une œuvre si bien structurée et huilée, dans un esprit de continuité, tout en apportant à la toilette de la Revue quelques aménagements jugés utiles.

■ LA TROISIÈME PÉRIODE : LA REVUE SOUS LA DIRECTION DE RÉMI MOREAU (1988 À 1996)

Le tout premier numéro de cette série a pour thème : pollution et assurance. Entre autres aspects, un article prémonitoire présentait

le risque de BPC et son assurabilité. Quelques mois après sa parution, l'incendie d'un bâtiment dans lequel était entreposée cette substance provoqua l'évacuation d'un secteur résidentiel, non loin de Montréal (à Saint-Amable). Ce genre de coïncidence est toujours apprécié par les rédacteurs en chef d'une Revue.

Sur le plan formel, la Revue adoptait une page couverture finie glacée, sur laquelle on retrouvait uniquement les thèmes traités. Le sommaire complet, dont les titres et les auteurs, se retrouvait à l'intérieur. On identifia les parutions de la Revue sur la jaquette, ce qui permettait de repérer plus facilement un article. L'abonnement annuel était alors de 25 dollars (35 dollars à l'étranger).

Puis un autre numéro thématique, cette même année, fut entièrement consacré au sida, grâce à la collaboration spéciale de la Chaire en assurance de l'Université Laval. Un autre numéro thématique, en avril 1989, portait sur les grands risques : catastrophes naturelles, responsabilité des produits, responsabilité professionnelle médicale et les assurances de responsabilité complémentaire.

La Revue a su garder le cap sur les grands dossiers de l'époque : la responsabilité des intermédiaires, la charte des droits et libertés et son impact sur les assurances, le nouveau régime de compensation en cas de faillite des assureurs, le déséquilibre entre les prestations des régimes étatiques et celles issues du droit commun, l'éthique et l'assurance, les captives en assurance, les assurances construction, et combien d'autres.

Certains auteurs, dont Yves-Aubert Côté, qui dirigeait le département des sciences comptables de l'École des HEC, ainsi que Christopher Robey, un expert en réassurance oeuvrant au sein du groupe Sodarcan, qui brossait un tableau de la situation annuelle dans l'industrie de l'assurance et de la réassurance, Denis Moffet, de la Chaire en assurance de l'Université Laval, collaboraient alors régulièrement avec la Revue. Il faut aussi mentionner des collaborateurs de renom, tel Claude Castonguay, Henri Margeat, qui dirigeait alors l'UAP (Paris), Louis Perret, alors vice-doyen de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa, Paul-André Crépeau, Louis-Phillipe de Grandpré, et d'autres.

La Revue a ainsi atteint son soixantième universitaire, dans l'enthousiasme, encore toute imprégnée de la vision, mais aussi du pragmatisme de son fondateur. Le coût de l'abonnement était passé à trente-cinq dollars. Le format avait été légèrement réduit, pour respecter une norme standard qui devait permettre des économies dans les coûts d'impression. Le numéro spécial du soixantième, les lettres dorées de la page couverture en témoignent, passe en revue

les grands dossiers et l'heure était aux bilans, dans le domaine de l'assurance comme dans celui de la réassurance. L'assurance était en profonde mutation, signalait si justement Robert Parizeau dans un article de ce numéro. Le secteur financier canadien s'était profondément modifié au cours de la dernière décennie.

Le moment était aussi aux grandes réformes, celles nouvellement instaurées et celles qui commençaient à poindre à l'horizon : la législation québécoise sur les intermédiaires de marché et la nouvelle Loi fédérale sur les sociétés d'assurances venaient d'entrer en vigueur, la globalisation des marchés commençait à modifier le fonctionnement du marché, la bancassurance se développait lentement, grâce au développement des réseaux, les innovations technologiques et l'ouverture des marchés internationaux.

Il ne faut pas oublier les nombreuses études publiées sur le nouveau code civil, dont les dispositions constituaient un remaniement majeur du droit civil des assurances au Québec, signalait Bernard Faribault, dans le numéro du soixantième, sans omettre les nouvelles règles d'interprétation des contrats. À cet égard, Claude Belleau s'interrogeait sur la portée d'une théorie étrangère à notre droit : la théorie des attentes légitimes des assurés.

La réassurance, toujours omniprésente, n'était pas oubliée. Les grands acteurs de l'époque, toujours en poste aujourd'hui, tels John Phelan, chef de la direction de Munich Canada, ou Serge Osouf, directeur général délégué de SCOR, participèrent au numéro de juillet 1993 sur le marché de la réassurance en questionnement.

Les grands chantiers de réforme étaient encore en cours. Dans le numéro d'octobre 1993, Louise Robic, alors ministre déléguée aux Finances et responsable du secteur des assurances, évaluait le secteur financier québécois, alors que Jean Bouchard, ex-président du BAC (Québec), venait de quitter la présidence du Conseil de la Laurentienne Générale et plaidait pour l'harmonisation, la déréglementation et la mise en réseau et Jean-Marie-Bouchard, Inspecteur général des institutions financières, traitait de l'encadrement du système financier québécois au cours de la décennie. Parmi d'autres fidèles collaborateurs, mentionnons Bertrand Venard (Université de Paris Dauphine), Brent Sutton (Conference Board of Canada), Odette-Jobin-Laberge (Lavery de Billy), Didier Lluelles (Université de Montréal), Michel Gendron (Université Laval), Mohez Remtulla (consultant) et Ani M. Abdalyan (rechercheur et consultante). D'autres collaborateurs ont pu être oubliés ici. À tous et à toutes, soyez remerciés globalement d'avoir contribué à la Revue et recevez l'expression de notre profonde reconnaissance.

Un autre chercheur commençait à collaborer significativement à la Revue : Georges Dionne, l'actuel directeur de la Revue, qui signait, avec Scott E. Harrington, en octobre 1992, un papier intitulé « Insurance Economics », puis, avec El-Bachir Belhadji, en octobre 1996, un papier sur l'évaluation de la fraude à l'assurance automobile.

Maintenue à bout de bras par le groupe Sodarcac, qui avait acquis la Revue en 1980, Robert Parizeau¹⁰, soucieux de préserver cet héritage paternel, souhaitait avant tout la pérennité de la Revue au sein d'une institution universitaire. Le nouveau directeur de l'École des HEC, Jean-Marie Toulouse, s'intéressa au projet car il lui semblait que la Revue s'intégrerait admirablement bien dans les activités d'une nouvelle chaire de l'École, la Chaire de gestion des risques, dirigée par le professeur Georges Dionne. Par un juste retour des choses, la Revue renouait les liens qui, jadis, avaient uni Gérard Parizeau à l'École des HEC. La cession fut accompagnée d'une généreuse contribution financière de la part de Sodarcac.

■ LA QUATRIÈME PÉRIODE : LA REVUE SOUS LA DIRECTION DE GEORGES DIONNE (1996 À AUJOURD'HUI)

Sous la direction de Georges Dionne, secondé par Rémi Moreau, qui accepta de prendre la responsabilité de la rédaction, la Revue se modifia de façon substantielle. Son image infographique fut transformée, tout autant que son contenu et sa distribution.

Dans le numéro d'octobre 1996, Robert Parizeau commentait le don de la revue *Assurances* à l'École des HEC, alors que dans le numéro de janvier 1997, Jean-Marie Toulouse expliquait les motifs ayant favorisé la venue de la Revue au sein de cette institution. Dans le numéro d'avril 1997, dans un article intitulé « La Revue *Assurances* : ses orientations et sa gestion », Georges Dionne n'a pas manqué de donner les grandes lignes des nouveaux changements apportés à la Revue et ses projets futurs. De son côté, dans le même numéro, Rémi Moreau commentait les résultats d'un sondage qui avait été effectué auprès des abonnés en novembre 1996.

Sur le plan visuel, la Revue adopta une nouvelle signature, bleu et noir sur fond blanc, l'infographie fut confiée à l'atelier de graphisme de l'École, qui apporta des modifications intéressantes et uniformes, d'un numéro à l'autre. Sur le plan de la distribution, la

gestion des abonnements fut confiée à un organisme de l'extérieur, Periodica, actuellement RoweCom, dans le cadre d'une entente entre cette firme et des Revues de l'École.

Sur le fond, la Revue a amorcé une réflexion profonde pour devenir une référence incontournable : la création de deux comités distincts, un comité administratif et rédactionnel et un comité international de lecture, l'adoption d'un sous-titre : revue d'assurance et de gestion des risques, de nouvelles chroniques furent ajoutées aux anciennes, deux types de publication constituèrent l'essence de sa nouvelle politique éditoriale : des articles académiques venant de chercheurs universitaires et évalués par des experts dans le domaine concerné accompagnant des articles généraux ou contributions professionnelles. Ainsi, la Revue, tout en devenant une publication universitaire de recherche scientifique, voulait également maintenir des liens profonds avec l'industrie et intéresser les chefs d'entreprise.

La Revue s'est également dotée d'un site internet. On peut y trouver, outre les résumés en français et en anglais de chaque article, de l'information sur la revue, sa gestion, ses comités, etc. De plus, afin de pouvoir continuer à maintenir son prix à un niveau concurrentiel (l'abonnement annuel étant alors de 50 dollars au Canada), la Revue continua à solliciter des annonces publicitaires. L'abonnement était un peu plus élevé à l'étranger, mais les étudiants ont pu obtenir un prix spécial.

En somme des changements non radicaux, mais tangibles, apportés dans un esprit de continuité, comme semblait l'indiquer un sondage auprès des abonnés tenu en cette première année. Tout était dès lors en place pour une nouvelle aventure, tout aussi palpitante que les trois précédentes, pour créer un climat favorable à des contributions originales, bien articulées et bien développées.

Depuis 1996, la Revue a publié une quarantaine d'articles évalués, rédigés par divers chercheurs, tant au Québec qu'à l'étranger. La liste étant trop nombreuse pour les nommer, il nous incombe de les en remercier sincèrement, en n'oubliant pas les arbitres qui, par leurs commentaires judicieux, dans le cadre d'un rapport d'évaluation de texte soumis, ont permis une publication plus rigoureuse et techniquement plus solide.

La Revue a également participé à l'organisation de colloques, qui ont pu lui permettre, en retour, de publier soit des numéros thématiques, soit des textes de conférences. Mentionnons, à cet égard, une conférence internationale sur les implications comptables des produits dérivés et la gestion des risques, organisée par la Chaire et la Revue, en novembre 1998, ainsi qu'un symposium sur la gestion

intégrée des risques, organisé par la Chaire et la Revue, en collaboration avec l'Institut International de Recherche, qui s'est tenu les 13 et 14 avril 2000.

Elle a aussi participé à de nombreux colloques en assurance organisés par divers organismes, dont le colloque sur les tremblements de terre (BAC, 10 mai 2000), le colloque sur la régie d'entreprise (Louis-Paul Nolet, juin 2000), le colloque sur la gestion des réclamations (IIR, août 2000), une journée d'étude sur la nouvelle loi québécoise sur le commerce électronique (Centre de recherche en droit public, Université de Montréal, septembre 2001). À chaque occasion, des compte rendus furent publiés dans la Revue.

Voici la liste exhaustive des numéros thématiques publiés par la Revue au cours de cette période :

- L'avenir du secteur des services financiers canadien – juillet 1998
- Régimes d'indemnisation et assurance automobile – octobre 1998
- Implications comptables des produits dérivés – avril 1999
- Symposium sur la gestion intégrée des risques – janvier 2000
- Symposium sur la gestion intégrée des risques – octobre 2000
- Symposium sur les risques catastrophiques – octobre 2001

Les articles de la revue *Assurances* sont susceptibles d'intéresser les chercheurs et les professeurs, tout autant que les étudiants gradués de l'École des HEC et ils sont utilisés dans le cadre de certains cours.

La Revue a un tirage de 500 copies, ce qui est justifiable vu la spécialisation de celle-ci. Elle a perdu, au fil des ans, de nombreux abonnés, du fait soit de l'intégration ou de la fusion des sièges sociaux d'assureurs, soit de leur politique de rationalisation ou de compression de dépenses.

Autre initiative importante, la Revue a conclu une entente triennale avec l'Institut d'assurance du Canada permettant aux 9000 membres de l'Institut d'avoir un accès exclusif et protégé aux publications complètes de *Assurances* sur le site web de la Société des professionnels de l'Institut. Il s'agit sans doute d'un premier pas en vue de publier tous les textes intégralement, et sous la forme papier traditionnelle, et par voie électronique.

Des demandes de subvention ont aussi été faites par la Revue au Fonds CRSH (1998, 2001), au Fonds FCAR (2001) et au Fonds du Canada pour les magazines (2001).

La direction a également déployé des efforts considérables pour rendre la Revue bilingue quant à son contenu. Depuis deux ans, la proportion d'articles en langue française est de 56 % et celle des articles en langue anglaise de 44 %. La direction de cette Revue est très consciente qu'une revue de cette nature, liée de près aux institutions financières et désireuse de s'internationaliser, doit être bilingue pour pouvoir rejoindre l'ensemble du secteur des services financiers au Canada et accentuer son rayonnement dans le monde. De plus, avec la globalisation des marchés et les fusions des assureurs, nos lecteurs potentiels sont de plus en plus appelés à travailler en anglais. Enfin, sur le plan des collaborateurs, la Revue se doit d'attirer des auteurs canadiens anglais et américains, car le domaine de la recherche est majoritairement liée à des publications anglaises. Actuellement, la revue est bien équilibrée entre l'anglais et le français et se doit de garder cette distinction.

Mentionnons qu'elle est régulièrement citée dans les annales judiciaires, dans le cadre de jugements rendus par les tribunaux, notamment dans *Recueils de jurisprudence du Québec*, dans *Recueils en responsabilité et assurance*, ou encore dans des articles de doctrine, et qu'elle est indexée dans de nombreux répertoires.

La revue *Assurances* va bientôt changer de nom pour être directement identifiée à la gestion des risques, une initiative qui devrait contribuer à son développement. Ce changement est destiné à augmenter substantiellement les abonnés, vu l'érosion de la clientèle traditionnelle d'assureurs et d'intermédiaires en assurance. En effet, ni au Canada, ni en Europe, il n'existe de revues universitaires spécialisées en gestion des risques et en assurance, sauf peut-être la revue suisse *The Geneva Papers on Risk and Insurance*, qui est une revue strictement publiée en langue anglaise et encore très orientée vers le traitement de l'assurance. Il existe un marché potentiel important pour des articles dans cette catégorie.

De plus, elle a modifié de façon substantielle la composition de son comité administratif et rédactionnel en y intégrant majoritairement des chercheurs, afin d'être éligible au concours FCAR.

Que lui réserve l'avenir immédiat ? Les projets de la Revue ne manquent pas :

En vue d'élargir son lectorat, la Revue prépare un projet de sondage international auprès des abonnées de trois revues à l'étranger ayant une vocation similaire à la sienne : *Risques*, en France,

Principium, en Belgique et *The Geneva Papers on Risk and Insurance*, en Suisse. En se positionnant comme une revue internationale, la Revue espère ainsi augmenter sa diffusion, notamment dans les milieux universitaires et dans les grandes bibliothèques. Un intérêt particulier serait accordé au lectorat de France, de Belgique et d'Afrique du Nord, où les thèmes de gestion des risques et d'assurance ne sont pas diffusés sous une forme semblable à celle de la revue *Assurances*. Ce projet de diffusion est financé par le Fonds du Canada pour les magazines.

En publiant, à partir du prochain numéro, uniquement des articles évalués, elle deviendrait ainsi une revue universitaire unique en son genre, car il n'existe pas d'autre revue de gestion des risques et d'assurance au Canada.

La Revue entend se positionner comme une publication internationale et souhaite ainsi attirer des chercheurs internationaux et élargir sa clientèle d'abonnés à l'étranger.

Tel est le périple d'une Revue, remarquable autant par sa longévité que son souci de s'adapter à l'évolution des risques et des assurances. Fondée en 1932, la revue *Assurances* s'inscrit très bien maintenant dans les grands projets internationaux de l'École des HEC. La Revue s'intègre dans la stratégie globale de l'École des HEC de développer la recherche et l'enseignement dans le domaine de la gestion des risques et de l'assurance. Le défi majeur de l'École est d'amener cette Revue vers d'autres sommets, en s'appuyant sur la recherche, tout en tentant de faire le lien théorique et pratique avec les décideurs des entreprises.

□ Notes

1. La carrière d'écrivain de Gérard Parizeau ne se limita pas à la Revue. Son œuvre écrite a débuté avec *L'Actualité économique*, une autre revue de l'École des HEC. En 1935, il publiait un premier ouvrage, *L'assurance contre l'incendie au Canada*, puis en 1961, un second ouvrage d'assurance, son *Traité d'assurance contre l'incendie au Canada*. Son œuvre littéraire d'historien fut également considérable, ayant pris la forme d'études ou d'essais sur le milieu québécois au XIX^e siècle à travers ses politiciens, ses marchands et ses familles bourgeoises. Elle compte six ouvrages, publiés en majorité aux éditions Fides. Il a également écrit ses fameuses « Pages de journal », dont des extraits furent repris dans chaque numéro de la revue *Assurances* pendant une vingtaine d'années.

2. Gérard Parizeau, « Comment est née et a survécu la revue *Assurances* », *Assurances*, avril 1982, p. 111.

3. Gérard Parizeau, *Faits d'actualité*, *Assurances*, avril 1935, p. 1.

4. Paul Carignan, A.R. Gagné, Thuribe Belzile, Paul Vallerand, Dollard Dansereau, Paul Paradis, et autres.

5. Décédé en 1971.

6. Pour mieux faire participer ses fils dans l'entreprise familiale, Gérard Parizeau avait confié les rennes de l'assurance à Michel, alors que le domaine de la réassurance était l'apanage de Robert.

7. C'est en 1972 qu'étaient regroupées dans un holding Gérard Parizeau Ltée, le Blanc Eldridge Parizeau Inc. et La Nationale, Compagnie de réassurance du Canada, qui comptait alors 150 personnes. En 1976, le personnel avait triplé et le groupe avait des revenus consolidés dépassant les 12 millions de dollars. En 1981, ils atteignaient près de 56 millions de dollars et le personnel comprenait 1 300 personnes.

8. À titre de directeur du service de la recherche et du développement pour le compte de Gestas Inc., gestionnaire d'assureurs en assurance de responsabilité professionnelle et Gérard Parizeau Ltée, courtier d'assurance.

9. Rémi Moreau, « Monsieur Gérard Parizeau » (1889-1994) – souvenirs personnels », *Assurances*, avril 1994, p. 1.

10. Président et chef de la direction de Sodarcac Inc.